

**Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire
17 juin 2022, dès 19h15
Hotel Kreuz, Berne**

1. Salutations et communications

Laurent Wehri salue chaleureusement les présents. Il rappelle que l'AG se déroule en deux temps : la partie statutaire et ensuite la partie conviviale. Étant donné que l'AG ne commence qu'à 19h15, le comité a renoncé à inviter un conférencier. De cette façon il reste plus de temps pour l'échange informel.

2. P-V de l'AG 2021

Le P-V est approuvé.

3. Rapport du président

Le président souligne qu'en 2021 les activités de l'association ont encore été fortement impactées par la crise sanitaire. De ce fait, l'AG 2021 (comme déjà auparavant celle de 2020) a eu lieu par correspondance. Nous avons toutefois réussi à organiser la soirée annuelle en présentiel avec la présence d'Ignazio Cassis, alors futur président de la Confédération. Même si nous n'avons pas pu offrir le traditionnel apéritif en deuxième partie de soirée, celle-ci a connu un franc succès, avec environ 130 participants.

La journée du plurilinguisme (manifestation initiée par HL en 2019) s'est tenue le 22 septembre au parlement, en parallèle aux « journées du plurilinguisme » dans l'administration fédérale, qui ont eu lieu entre le 20 et le 24 septembre 2021. Malheureusement, au Parlement, le Conseil fédéral n'a pas vraiment joué le jeu, alors que bon nombre de parlementaires ont fait l'effort de parler en deux, voire trois langues dans leurs interventions.

HL a poursuivi les partenariats avec d'autres associations et organisations défendant le plurilinguisme, ce qui nous a amenés à être présents au stand du bilinguisme à la BEA.

HL a aussi participé à différentes procédures de consultation / audition, révisions d'ordonnance etc.

L'association est intervenue à plusieurs reprises pour défendre le plurilinguisme :

auprès du bureau du conseil national, concernant les rapports de commission pas toujours traduits, auprès du DFJP et des CFF concernant leurs offres d'emploi et auprès de l'Università della Svizzera italiana par rapport à la langue d'enseignement.

Du côté administratif, HL est passée à un système plus moderne pour la gestion des membres. À ce sujet, le président rappelle que l'envoi intégré d'informations par e-mail permet des économies importantes de frais de port. Il invite donc tous les membres qui reçoivent encore les communications par la poste à nous communiquer leur adresse e-mail.

4. Comptes 2021 (Remis sur place)

Le trésorier présente brièvement les comptes. Ceux-ci sont équilibrés.

Un membre pose une question par rapport aux cotisations : si on les divise par le nombre de membres on obtient des autres chiffres. Le trésorier explique que HL ne tient pas une comptabilité dans laquelle les charges et entrées sont comptabilisées sur l'année à laquelle elles se réfèrent, mais qui se base sur le moment effectif des entrées et sorties. La différence est due d'une part au fait que les cotisations ne sont pas toutes payées l'année où elles sont dues, et d'autre part au fait qu'un certain nombre de membres paient un montant plus élevé (cotisation dite de soutien).

5. Rapport de la vérification des comptes, décharge

Les comptes sont approuvés. Le rapport de vérification présenté par Alexandre Mauron constate que les comptes sont tenus avec exactitude. La décharge est donnée au trésorier Bastien Brodard.

Le trésorier, qui arrive au terme de son mandat, ainsi que les deux réviseurs (Michel Giriens et Alexandre Mauron) sont remerciés pour leur travail.

6. Budget 2022 et cotisations 2023

Le budget est présenté par le trésorier. Il est quasiment inchangé par rapport au dernier exercice. Il est approuvé à l'unanimité. En outre, décision est prise de maintenir le montant des cotisations à leur niveau actuel.

7. Élections

Après trois ans comme secrétaire général, Ivo Giudicetti quitte le comité. La proposition d'élire monsieur Alexandre Suter (déjà membre du comité) comme nouveau secrétaire général est acceptée.

Le trésorier, Bastien Brodard, arrive au terme de son mandat. Sa candidature comme membre du comité pour une nouvelle période de 4 ans est acceptée.

La candidature de Maryka Lâamir pour une nouvelle période de 4 ans est acceptée.

Pascale Mottolini, vérificatrice des comptes, a démissionné au printemps. Actuellement nous avons 2 vérificateurs de compte et cherchons un vérificateur suppléant. Malgré la demande du président, personne dans l'assemblée ne se propose pour ce poste.

Romana Cilloni arrive au terme de son mandat et ne se représente pas. Le comité la remercie pour son engagement.

8. Soirée annuelle 2022

La soirée annuelle aura lieu le 29 novembre 2022 avec la présence d'Alain Berset.

9. Divers

Le président invite tous les membres qui reçoivent encore nos informations par la poste à communiquer leur adresse e-mail, cela permet des économies non négligeables en frais de port.

Il invite aussi les membres à suivre notre page LinkedIn et à partager nos publications afin d'augmenter le rayonnement de nos activités.

Un membre informe que dans les grands conseils des cantons du Valais et de Berne se sont aussi tenues des journées du bilinguisme sur le modèle de la journée du plurilinguisme fédérale, et que Berne veut l'institutionnaliser. Cela demande toutefois un grand travail de préparation des services de traductions.

Un autre membre trouve dommage que le CF Berset ait tenu le discours d'inauguration de la BEA seulement en allemand.

Berne, juin 2022
Maryka Lâamir